

Écrit par le 4 avril 2025

Barbentane : un réunion publique sur les publicités extérieures



La commune de Barbentane organise ce soir une réunion publique sur le règlement local de publicité. Ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre de la réflexion que actuellement la municipalité sur la publicité extérieure dans une optique de protection du cadre de vie.

La commune a prescrit l'élaboration de son règlement local de publicité (RLP) par délibération en date du 25 Septembre 2023.

L'objectif de ce projet est de mettre en cohérence le territoire avec la réglementation existante en matière de publicité extérieure (publicités, préenseignes et enseignes) afin d'améliorer l'image du territoire et la qualité de certains paysages.

Un diagnostic des publicités, enseignes et préenseignes présentes localement a été réalisé en 2024. La rédaction du règlement est actuellement en cours.



Écrit par le 4 avril 2025

« Dans le cadre de ce projet, vous êtes conviés à la réunion publique du 20 février 2024, qui se tiendra en Salle des Fêtes, à partir de 18h, explique la commune. Vous pourrez poser vos questions, faire part de vos remarques ou simplement vous renseigner sur la problématique publicitaire. Que vous soyez professionnel ou particulier, nous sommes tous concernés par cette thématique. En effet, comme le dit la loi « paysage » de 1995 : « le paysage est le patrimoine commun de la nation. »

Le projet sera mis à disposition du public à partir du 24 février 2025 sur le site internet de la collectivité et consultable en mairie aux horaires d'ouverture.

Ecrit par le 4 avril 2025



L.G.

Obligation d'affichage de l'origine des viandes dans les restaurants



Le gouvernement vient de prendre un décret rendant obligatoire, dans les restaurants, l'affichage de l'origine des viandes. Alors que l'origine des viandes brutes est déjà affichée dans les commerces, elle le sera désormais également dans les restaurants : les Français qui le souhaitent pourront donc privilégier des plats préparés à partir de viandes produites dans l'Hexagone. Objectif : renforcer la visibilité des produits agricoles français dans nos assiettes en favorisant la consommation des viandes présentant de très hautes garanties sanitaires et environnementales et n'ayant pas parcouru des milliers de kilomètres.

« Ce décret représente une avancée significative en matière de transparence sur l'origine des viandes, renforçant ainsi la confiance des consommateurs, insiste Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,. Il constitue également un soutien précieux pour nos producteurs locaux, tout en mettant en valeur nos pratiques d'élevage et la qualité des produits français. »

Ecrit par le 4 avril 2025

Pour le gouvernement, ce décret répond à une triple demande :

- celle des agriculteurs, qui souhaitent pouvoir valoriser au mieux la qualité de leurs productions, en informant le consommateur que telle ou telle pièce de viande vient de France ;
- celle des consommateurs, qui demandent à connaître l'origine de ce qu'ils mangent, les produits français étant réputés pour leur qualité et leur goût ;
- celle des restaurateurs, qui voient dans l'origine France un gage de qualité et un atout concurrentiel.

Le décret publié ce jour étend donc aux viandes porcines, ovines et de volailles, une obligation d'affichage de l'origine qui existe depuis 2002 pour les seules viandes bovines.

« Nous permettons par ce décret un cercle vertueux, qui réunit les aspirations croissantes des consommateurs et les attentes du monde agricole, complète Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Economie sociale et solidaire. Afficher l'origine des viandes permettra aux clients de pouvoir opter pour une viande réputée pour sa qualité et son goût ».

Marketing territorial : le Vaucluse 'affiche' ses ambitions

Ecrit par le 4 avril 2025



A partir du 1er juin prochain, le Conseil départemental de Vaucluse va lancer une grande campagne publicitaire de notoriété afin de faire la promotion de son territoire. Confiée à [VPA \(Vaucluse Provence attractivité\)](#), son agence de développement, cette campagne vise à mettre en avant le Vaucluse à la fois comme destination touristique et comme territoire d'accueil des particuliers et des entreprises.

Réalisée par [l'agence de communication marseillaise Billy](#), elle décline les lieux 'mythiques' du Vaucluse en utilisant les codes des affiches de cinéma.

En tout, 5 affiches empruntent au 7^e art tout en faisant un clin d'œil à la volonté du Département de mettre en place [une filière économique autour du cinéma et de l'audiovisuel en Vaucluse](#).

« D'Avignon au Luberon et d'Orange au Mont-Ventoux, beaucoup de pépites et de paysages vauclusiens sont mondialement connus pour eux-mêmes mais leur appartenance au département n'est pas toujours évidente, explique VPA. C'est un constat, le Vaucluse regorge de lieux exceptionnels, de nombreuses richesses et d'une position géographique idéale mais il peine à être facilement identifié. »

La Vaucluse fait son cinéma à l'échelle nationale

Durant 3 semaines, la campagne sera déployée dans la presse écrite et sur des supports digitaux, dans les gares des agglomérations de l'axe rhodanien, de la région Ile-de-France et jusqu'à Lille.

Dans le détail, le plan média comprend un spot de 10 secondes en affichage digital (1 100 écrans) sur les réseaux des gares, des centres commerciaux Île de France (Monoprix, Carrefour city...), dans les métros de Paris et petite couronne, des achats d'espaces publicitaires sur les plateformes de replay TV, des bannières digitales (mobiles, tablettes, PC) sur des sites web et les réseaux sociaux ainsi que des insertions dans les magazines Première, Côté Sud et Côté Ouest.

« Cette campagne a pour objectif d'accroître la notoriété du Vaucluse auprès d'une large audience, poursuit VPA. Elle cible en priorité les actifs en quête d'opportunités professionnelles ou d'un endroit

Ecrit par le 4 avril 2025

agréable où s'installer (entrepreneurs, start-up, free-lance, employés) et les familles. Elle vise dans un second temps, les étudiants et seniors. »

Au final, l'objectif de l'opération est « de rattacher des lieux emblématiques du territoire à leur terre mère, le Vaucluse, afin de mieux appréhender les contours du département et ses nombreux atouts ».

Voir les 5 spots ci-dessous :

- © Vaucluse Provence Attractivité
- © Vaucluse Provence Attractivité
- © Vaucluse Provence Attractivité
- © Vaucluse Provence Attractivité
- © Vaucluse Provence Attractivité